

Pierre BLAZEVIC

à

Président de la Société des Agrégés de l'Université

Lettre RAR et courriel

Maisons Alfort, le 14 mai 2012

Objet : Vérification de l'éligibilité des candidats

Monsieur le Président,

Je n'ai eu à ce jour aucune réponse à mon courrier RAR du 4 mai 2012 relatif à la vérification de l'éligibilité des candidats au Comité ou au Bureau bien que vous en ayez accusé réception.

J'attirais dans ce courrier votre attention sur l'importance de votre réponse quant à la régularité du scrutin et à la légalité des résultats.

Je prends acte de l'absence de réponse précise lors du Bureau de la Société le 12 mai 2012 où vous avez traité mes questions réitérées avec légèreté en indiquant rapidement que les candidatures étaient individuelles et que tout avait été vérifié.

Je suis donc contraint une nouvelle fois de vous demander de répondre aux questions que je vous avais posées dans mon courrier du 4 mai.

[...]Je souhaiterais que vous me confirmiez que la vérification de l'éligibilité de chacun des candidats a été faite et que vous m'en précisiez les modalités, date et nature des vérifications[...]

L'absence de réponse de votre part signifierait donc que les vérifications n'ont pas été faites ou alors avec une rigueur insuffisante et que par cela même l'éligibilité des candidats ne serait pas garantie entachant d'irrégularité le processus électoral.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma cordiale considération,

Pierre Blazevic
Agrégé de physique appliquée
Vice-président de la Société
des agrégés de l'Université